DLP 25-7-79152216

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

ABONNEMENT ANNUEL :

60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

BULLETIN N° 130 du 20 JUILLET 1979.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.- (2ème génération)

Il est encore trop tôt pour intervenir, des indications seront données dans un prochain bulletin.

MINEUSES DES FEUILLES DU POMMIER.-

Les captures des papillons sont très importantes, particulièrement dans la région de SAINT-SANDOUX (Puy-de-Dôme) où il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement.

Pour les arboriculteurs qui utilisent le diflubenzuron (DIMILIN), intervenir avant le 28 Juillet.

G R A N D E S   C U L T U R E S

BETTERAVES.-

- CERCOSPORIOSE

Un foyer de cette maladie a été décelé dans la région de LEMPDES (Puy-de-Dôme) sur culture irriguée.

Il est conseillé aux agriculteurs de surveiller leurs parcelles de betteraves et d'intervenir dès que la présence de la maladie sera constatée.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : bénomyl, carbendazime, thiabendazole ou l'association de manèbe + méthylthiophanate.

POMMES DE TERRE.-

- MILDIOU

Avec les récentes pluies d'orage des contaminations ont pu se produire.

Un traitement est recommandé dans toutes les zones de cultures dès réception de cette note.

P.122

V I G N E

- CICADELLES

Dans le bulletin n° 128 du 28 Juin, la présence de ce ravageur était signalée en divers points du vignoble.

D'après de récentes observations ces insectes sont toujours présents mais le taux d'infestation n'a pa progressé.

Toutefois, il importe de rester vigilant dans les jours à venir en particulier au cours de la première quinzaine du mois d'août.

- TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le deuxième vol a débuté depuis le 13 Juillet dans le département du Puy-de-Dôme et le 15 dans celui de l'Allier.

Les captures sont importantes et les conditions climatiques restent favorables au développement de ces ravageurs.

Il est conseillé d'effectuer un traitement avant la fin de la semaine du 23 au 28 Juillet.

- MILDIOU

La situation est saine dans l'ensemble, toutefois quelques foyers existent et des taches récentes ont été observées après les pluies des 11 et 12 Juillet.

Afin de protéger les jeunes grappes, un nouveau traitement est recommandé au cours de la période indiquée pour les tordeuses.

Intervenir en même temps contre l'Oïdium.

Tenir les vignes soigneusement rognées.

Clermont-Ferrand, le 20 Juillet 1979.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie

Chef de la Circonscription Phytosanitaire

par intérim,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.